



# Ardon

LA LETTRE Octobre 2010

n°10

## Edito

### SOMMAIRE

- Edito ..... 1
- La rentrée scolaire ..... 2
- La Mairie vous accueille..... 3
- Bon à savoir ..... 3
- Interview de la chorale Syntonie..... 4 & 5
- Les Assos nous disent.. 5 & 6
- TNT..... 6
- Recensement..... 7
- CME..... 8
- Berdigne Berdogne ..... 8
- Inauguration des Dolines de Lumières ..... 8
- Agenda ..... 8



**La Lettre**  
 121, route de Marcilly  
 45160 ARDON  
 Tél. : 02 38 45 84 16  
 Fax : 02 38 45 84 05  
 Courriel : mairie@ardon45.fr  
 Site Web : www.ardon45.fr  
 Directeur de la publication :  
**Michel TATIN**  
 Rédaction et réalisation :  
**Commission Communication**  
 Conception et impression :  
**Sologne Graphic**  
 Crédits photos : **Mairie d'Ardon**  
 Dépôt légal : **octobre 2010**

Faire vivre notre commune, la développer harmonieusement est une mission à laquelle se sont attachées nos Municipalités depuis toujours.

En tant qu'adjoint en charge des travaux, et de l'environnement, je porte une attention toute particulière à l'aménagement de la commune.

C'est pourquoi, l'aboutissement fin juin du **grand chantier « cœur de village »** fut une satisfaction.

L'embellissement général est reconnu par tous y compris par les riverains qu'il faut remercier pour leur patience pendant les travaux d'autant plus que ce chantier majeur avait pris un certain retard en raison des intempéries (c'est pour cette raison d'ailleurs que les plantations se poursuivront cet automne).

A cette occasion, 27 places de parking ont été créées route de Jouy auxquelles il faut ajouter les 12 places du parking de la mairie. De plus, les pavés des anciens trottoirs de la route de Jouy ont été récupérés et utilisés pour améliorer les accès à la mairie.

Pour la Commune d'Ardon, ces travaux ont représenté au total un investissement de 580 600 € auquel il convient d'ajouter les subventions du Conseil Régional (66 000 € par le biais du Pays Sologne Val sud) et au titre du projet Cœur de village (102 600 €).

Une inauguration officielle est prévue en juin 2011.

Par ailleurs, comme l'avait annoncé notre Maire dans l'édito de La Lettre n°8, la **réhabilitation du réseau collectif d'assainissement** est en cours.

1. Le marché concernant la télésurveillance des pompes de refoulement des eaux usées situées route

d'Olivet et route de Jouy a été attribué à la Lyonnaise des Eaux.

2. Le premier appel d'offres relatif au chemisage des canalisations et à leur remplacement a été déclaré sans suite. Un nouvel appel d'offres est en cours, publié au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics) afin de mieux faire jouer la concurrence.

Il faut noter que pour ces travaux, la Commune bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général pour un montant de près de 50% des coûts estimés.

Enfin, dans le cadre de l'**amélioration de la signalétique communale**, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de finaliser diverses propositions relatives à la création de nouveaux panneaux directionnels, en particulier concernant Ardon Limère. Ces propositions ont été adressées au Conseil Général. Celles relatives à la signalisation au sol route d'Olivet face au CV5, et route de Jouy au niveau de la Hâtée ont déjà été réalisées.

C'est avec détermination et patience que nous parviendrons à moderniser et aménager notre Commune afin de maintenir ce cadre de vie si agréable auquel les Ardonnais sont sensibles.

**L'Adjoint en charge des Travaux et de l'Environnement, Claude RIBIERE**



## La rentrée à l'école d'Ardon

**J**eudi 2 septembre à 8h30, l'heure de la reprise avait sonné pour nos 85 élèves qui ont retrouvé les bancs de l'école.

Malgré la perte d'une classe élémentaire, suite à la décision de l'Inspection Académique, la répartition des enfants en trois classes à plusieurs niveaux s'est effectuée sans problème sous la direction de Madame Valentine BOUISSET (voir tableau ci-contre).

Madame BOUISSET 1 classe de maternelle	31 élèves	Petite Section	3 élèves
		Moyenne Section	13 élèves
		Grande Section	15 élèves
Madame Ait AHMED 1 classe élémentaire	27 élèves	CP	14 élèves
		CE1	13 élèves
Madame KUNTZ Madame MALLET 1 classe élémentaire	27 élèves	CE2	3 élèves
		CM1	6 élèves
		CM2	18 élèves
		<b>TOTAL</b>	<b>85 élèves</b>

Tous les élèves suivent 24 heures d'enseignement obligatoire par semaine à l'école maternelle et élémentaire. Les cours sont organisés sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Deux heures d'aide personnalisée hebdomadai-

res peuvent s'ajouter à ces 24 heures pour accompagner les élèves les plus fragiles.

Les 15 élèves de GS maternelle ayant réintégré la classe maternelle dont l'effectif est aujourd'hui de 31 enfants répartis sur trois niveaux, le Conseil

Municipal a décidé de maintenir les deux postes d'ATSEM (Assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles), Mmes Marie-Odile GENTY et Paula FABRE, pour l'année scolaire 2010/2011.



### Les nouveaux horaires 2010

7h30	Ouverture de la garderie
8h30	Début des cours
11h30	Fin des cours Préparation au déjeuner
12h	Service de cantine
12h45	Récréation ou aide personnalisée
13h30	Reprise des cours
16h30	Fin des cours Garderie
18h30	Fermeture de la garderie

### Prochaines vacances scolaires 2010-2011

- Toussaint : Du samedi 23 octobre au mercredi 3 novembre 2010\*  
\* **Attention, le 3 novembre sera un jour d'école pour récupérer le vendredi 3 juin 2011 compris dans le pont de l'Ascension.**
- Noël : Du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

**Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se dérouleront le vendredi 15 octobre 2010.**



## La Mairie vous accueille...

**Q**u'il s'agisse d'informations pratiques ou de formalités, vous êtes régulièrement amenés à vous rendre à l'accueil de la mairie.

C'est Sabrina AUBRY, adjoint administratif, qui vous accueille le matin de 9h15 à 12h. Agée de 24 ans, elle vient de s'installer à Muides-sur-Loire.

En poste depuis un an, elle se forme très régulièrement pour répondre efficacement à vos interrogations quotidiennes.

Elle est à votre service pour différentes formalités et plus particulièrement l'accueil des administrés et l'Etat-civil :

Carte d'identité - Carte grise - Renouvellement des papiers suite à une perte ou un vol - Inscription sur les listes électorales - Autorisations de sortie de territoires - Recensement militaire - Autorisation accueil - Demande de permis internationaux - Demande d'actes de naissance, Mariage et Décès - Formalités de mariage. Enregistrement de vos dépôts de dossiers d'urbanisme. Inscription école - Cantine - Garderie. Ouverture et clôture de compteurs

d'eau.

Rappelons à cette occasion que le secrétariat de mairie est ouvert chaque matin de 9h15 à 12h. Le samedi matin, une permanence est assurée de 10h à 12h (hors congés scolaires) par un des agents en charge de l'administration communale.

La commune emploie actuellement 11 agents, dont 7 sont titulaires, 1 agent stagiaire et 3 agents contractuels en CDD, qui sont répartis comme suit :

- Administration : 2
- Services techniques : 2
- Scolaires : 3
- Périscolaires : 4.

## Bon à savoir...

### ■ Le CCAS, rappel

Le CCAS d'Ardon (Centre Communal d'Action Sociale) dont les missions sont définies par le Code de l'Aide Sociale et des Familles, a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'orientation et de soutien aux personnes en difficulté pour toute demande concernant l'aide sociale, le logement, le portage des repas, et les dispositifs d'aide à l'accès aux transports.

Les réunions du CCAS ont lieu tous les trimestres.

Si vous souhaitez avoir un rendez-vous, appelez la Mairie au 02 38 45 84 16

### ■ Faites un don au CCAS

Le principe du don au CCAS est mal connu. Pourtant cette démarche ouvre droit à une déduction fiscale de 66% pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable. Cette donation servira à soutenir le CCAS qui apporte aux plus faibles d'entre-nous une aide salutaire.

### ■ Rapport annuel 2009 du SMIRTOM

Le Conseil Municipal du 19 juillet a validé le rapport annuel 2009 du SMIRTOM, **Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de Beaugency**, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Notons quelques chiffres :

La production de déchets ménagers (ordures + verres + journaux/magazines + emballages) collectés en 2009 par le SMIRTOM de la région de Beaugency est en moyenne de **315,02 kilogrammes par habitant et par an**.

Le ratio entre 2008 et 2009 a diminué de **12,77 kg/hab/an**.

Les calculs des coûts par habitants sont de :

- **48,71 €/hab/an** pour les ordures ménagères
- **18,03 €/hab/an** pour les déchetteries
- **12,72 €/hab/an** pour la collecte sélective

Ce rapport peut être consulté en mairie et téléchargé sur le site Internet : [www.ardon45.fr/dechetterie.html](http://www.ardon45.fr/dechetterie.html) .

### ■ Conseil Municipal et procès verbaux

Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public. Seuls les Procès Verbaux simplifiés sont publiés sur le site Internet de la Commune. Les procès verbaux complets sont consultables en mairie avec « les Tours de table » des conseillers.

### ■ Ouverture du site de la Communauté de Communes du canton de La Ferté Saint-Aubin

**Dès le 6 octobre prochain vous pourrez naviguer sur le nouveau site de notre Intercommunalité !**

<http://www.cc-lafertesaintaubin.fr>

Ce site a été conçu afin de vous permettre de mieux comprendre les missions de la Communauté de Communes, de suivre son actualité et les enjeux économiques de notre territoire.

Alimenté régulièrement, il sera pour vous une véritable mine d'informations sur les entreprises, les activités de chaque commune, les services proposés et les interlocuteurs spécifiques.

En préparation depuis plusieurs mois, ce site a été créé par la Commission Communication assistée de la société Synapse. Tous les membres du personnel de l'Intercommunalité ont participé à l'élaboration du site par la rédaction d'articles et la réalisation de documents spécifiques à chaque service. Avec ce nouveau moyen de communication, la Communauté de Communes s'ouvre vers l'extérieur ! Bonne navigation !



## Connaître nos associations... Aujourd'hui, la chorale Syntonie

**Xavier Merceron, vous avez succédé à Michelle Mitterrand, et vous êtes depuis la dernière AG le président de la chorale Syntonie d'Ardon. Quand a-t-elle été créée, et dans quelles conditions ?**

En 1994 Festival Ardon a monté le Petit Pauvre de Jacques Copeau, qui raconte la vie romancée de Saint-François d'Assise. Jouée dans l'église d'Ardon, cette pièce avait besoin d'un chœur. Gilles Pajon sollicita la chorale de la Source. Un groupe d'Ardonnaises émit le souhait de participer. Après plusieurs représentations (Ardon, Cléry, Orléans), le résultat fut suffisamment probant pour que cet essai soit transformé, et que naisse Syntonie. Elle fut dirigée jusqu'en 1995 par Pierre Launay, qui suite à une mutation, confia la baguette à Karine Mitterrand. Elle n'avait alors que 18 ans !

**Quels pupitres constituent la chorale, comment se répartit l'effectif ?**

Aujourd'hui la chorale compte plus de 40 choristes. Cet effectif conséquent fait que nous disposons des 4 pupitres fondamentaux : soprani et alti chez les femmes, ténors et basses chez les hommes. La répartition de l'effectif se prête aussi très bien à des morceaux à 3 voix, pour lesquels les voix d'hommes sont réunies en une seule partie.

**On trouve tous ces talents au sein de la commune ?**

Non, pas seulement ! Beaucoup de choristes viennent des communes voisines, tout particulièrement de la Ferté, de Jouy et d'Olivet, et même de l'agglomération Orléanaise.

**Quel est votre répertoire, et comment se renouvelle-t-il ?**

Notre répertoire est très éclectique. Notre chef de chœur sélectionne les



morceaux avec soin, et les choisit aussi en fonction des caractéristiques vocales de nos choristes. Elle écrit souvent les adaptations musicales pour les enrichir et obtenir le meilleur rendu. Ce répertoire est à la fois riche et varié, profane et religieux, de la Renaissance au moderne, du baroque aux gospels, du classique à la variété. Chaque année, nous travaillons de nouveaux chants pour enrichir notre programme, et varier les plaisirs !

**Chœur ou chorale, parfois on s'interroge...**

Nous chantons presque exclusivement un répertoire de chorale. L'usage réserve plutôt le mot chœur aux ensembles professionnels, souvent associés à une autre formation, un orchestre symphonique par exemple. Pour notre part, nous sommes donc une chorale laïque constituée de choristes amateurs, puisque nous aimons chanter de belles choses ensemble.

Pour autant nous animons parfois la messe de la Saint Denis à Ardon (fête patronale du village), et quelques mariages d'amis.

**Parlez-nous de votre Chef de Chœur...**

Karine est tombée très jeune dans la musique : flûtiste de talent, premier prix d'euphonium (petit tuba) du Conservatoire d'Orléans, mais également attirée par le travail de la voix, elle s'est formée très tôt à la direction de chœur auprès des meilleurs professeurs régionaux. Elle suit toujours les cours de chant de Lucia Di Carlo à Orléans. Elle communique sa passion à ses choristes, dont elle connaît toutes les voix. Elle est précise et patiente, ses répétitions se déroulent dans une ambiance studieuse et détendue, dans la recherche constante de l'accord et des beaux harmoniques. Elle a composé en 2006 une Messe pour la Saint Denis, que Syntonie chante toujours avec émotion.

## Combien de concerts faites-vous dans l'année ?

Nous nous produisons à peu près six fois dans l'année, sous des formes diverses : concerts, rencontres entre chorales, concerts avec formation instrumentale, ou encore des actions plus humanitaires, (Retina, Polykystose, maisons de retraite, Maison Alzheimer de La Ferté Saint-Aubin). Plus les participations à caractère liturgique, qui ne sont pas assimilables à des concerts. A chaque fois le répertoire doit être modifié, adapté à la circonstance.

Nous nous efforçons de nous produire à Ardon 2 fois chaque année, mais les infrastructures ne nous permettent pas toujours d'accueillir les

musiciens que nous invitons : dans ce cas, nous choisissons une commune voisine. C'est ainsi qu'en décembre 2009, nous avons organisé un concert « Christmas Evening » dans la basilique de Cléry, car la belle église d'Ardon ne pouvait accueillir le Brass Band et les choristes, faute de place. Dommage, car son acoustique est excellente !

Lorsque vous lirez ces lignes, nous nous serons produits le 2 octobre en l'église d'Ardon à l'occasion des festivités de la Saint Denis, en compagnie du groupe vocal ABDS.

**Depuis 2008, l'un des temps forts est indéniablement le Christmas Evening, dont Syntonie est l'ossature avec le Brass Band du Val de Loire : reconduirez-vous cette prestation à**

## Noël 2010 ?

« L'ossature » est à partager avec les autres chorales qui assurent depuis plus de 20 ans la partie chant des Christmas Evening : les Petits Chanteurs de Sainte-Croix et plus récemment la chorale d'Aubigny sur Nère. Oui, nous participerons bien au Christmas Evening 2010, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

## Un dernier mot, Xavier ?

La chorale, c'est typiquement une pratique collective, qui procure de la joie via l'expression artistique ! Voyez ce qui vous reste à faire !

**Contact : Xavier Merceron**

**Tél. : 06.70.80.14.06**

**Mail : xavier.merceron@neuf.fr**

## Nos assos nous disent...

Après les vacances d'été, les associations Ardonnaises sortent lentement de leur engourdissement, et ne nous ont pas envoyé beaucoup de textes ! Pourtant, comme chaque année elles se sont concentrées le 4 septembre sur le Forum, et ont présenté leurs activités aux habitants.

Donc, quoi de neuf pour cette rentrée ?

### ■ Forum des Associations

Le 4 septembre à la salle sportive de l'Ardoux s'est tenu la 4<sup>ème</sup> édition.

Les Associations Ardonnaises ont pu faire découvrir la dynamique de leurs activités.

Chaque visiteur a pu apprécier le grand éventail des possibilités offertes pour s'inscrire à une association sportive ou culturelle, et faire ainsi ses choix pour la saison 2010/2011. Ce rendez-vous convivial est devenu l'incontournable de la rentrée pour le plus grand nombre.

### ■ Tennis de Table

Le club de tennis de table ouvre un cours pour les mini-poussins à partir de 3 ans, **le samedi matin de 10h à 11h**. L'encadrement



est assuré par un éducateur sportif diplômé. Par ailleurs, comme annoncé dans l'interview parue dans la Lettre n° 9, la section d'Ardon fait maintenant partie du nouveau club intercommunal « TT Sud Loire 45 », regroupant les communes d'Ardon, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en-Val.

### ■ Karaté



**Nouveau à ARDON :** du Karaté pour les enfants !

Après le Body-Karaté, réservé principalement à la gente féminine (une quinzaine de jeunes femmes sont inscrites), l'AS-PTT ORLEANS KARATE ouvre un créneau de karaté traditionnel

**Shotokan les vendredis de 18h à 19h,** salle de l'Ardoux (gymnase).

Le karaté est un des sports de combat des plus rapides du monde, d'origine japonaise. Il utilise les armes naturelles du corps que sont les mains, les pieds, les coudes et les genoux. Les cours sont assurés par Marc FONTORBE, ceinture noire 2<sup>ème</sup>

Dan et s'organisent entre la pratique du combat et celle du kata (combat imaginaire).

Pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou recherche plus philosophique, vous trouverez avec ce sport plus d'une réponse à vos attentes : école du respect, du dépassement de soi, esprit d'équipe.... Toute une panoplie pour canaliser l'énergie de votre enfant.

### ■ AIRC (Artistes indépendants de la Région Centre)

Bonjour à tous, anciens et nouveaux !

• **Les cours de Qi gong** ont lieu depuis le 6 septembre, le lundi de 9h15 à 11h salle Jean du Lis, et le mardi de 18h à 20h au Gymnase de l'Ardoux.

Tarifs annuels : 80 € un cours, 150 € 2 cours.

• **Les cours de Dessin et Sculpture** ont repris le 14 septembre salle Jean du Lis les mardis et jeudis de 14h à 16h.

Tarifs annuels : 80 € un cours, 150 € 2 cours.

**Renseignements et inscriptions a l'AIRC : 02.38.69.11.92**

## Les manifestations

### ■ Comité des fêtes

Le calendrier de préparation de la présente lettre ne permettait pas de présenter le bilan de la renaissance de la Fête de Saint Denis, qui se sera tenue le 3 octobre, quelques jours avant la distribution. Les rédacteurs souhaitent que cette fête et ses attractions aient rencontré un franc succès et une fréquentation dignes du travail considérable qu'elles ont réclamé. D'autant que le Comité des Fêtes a assumé en trois mois l'organisation très réussie du 14 juillet (concours de pêche, barbecue public et gratuit, piñatas pour les enfants), une participation solide à la préparation du défilé de représentation d'Ardon à la 20<sup>ème</sup> édition de Berdigne Berdigne à Tigy le 5 septembre, et la Saint-Denis. Un mini-reportage sur cette manifestation sera publié sur le site Internet de la Commune.

### ■ Festival Ardon



Pour sa Saison d'Automne, Festival organise cette année une nouvelle empoignade fraternelle, un combat amical à l'archet, bref il récidive avec un match de catch musical entre le groupe Taraf Istoleï - bien connu des Ardonnais - et le groupe roumain Hora din Lume. Ceux qui ont assisté au combat de l'automne 2008 s'en souviennent encore ! Alors, tous sous la structure **le dimanche 17 octobre à 16 h !**

## Et qui sait ? Un exploit en préparation ?

Anne REAU\* participera du 13 au 21 octobre prochain au Raid Amazones à Mayotte, avec ses deux sœurs. Créé en 2001, le Raid Amazones est le premier et unique raid aventure multisports exclusivement réservé aux femmes.

Son équipe « L & Terre » devra réaliser des épreuves telles que courses d'orien-

tation, VTT, canoë, tir à l'arc. Pas de moteur, que de la sueur... Elles seront en immersion totale dans la nature.

Après avoir recherché des sponsors pour financer leur projet, elles ont commencé leur entraînement spécifique. Leur avancée sportive pourra être suivie en s'inscrivant à la newsletter

sur le site : [www.raidamazones.com](http://www.raidamazones.com)  
Leur aventure peut être aussi suivie sur leur blog :

<http://letterre.eklablog.com>

Par ailleurs, un lien sera mis sur le site [www.ardon45.fr](http://www.ardon45.fr)

\* Anne est la présidente de l'association ardonnaise des L'Ardons Sportifs.

## Notre région passera au tout numérique le 19 octobre 2010

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique) L'arrêt de tous les émetteurs analogiques sera effectif dans la nuit du 18 octobre 2010 au 19 octobre 2010 :

Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.

### Êtes-vous concerné ?

- **OUI**, si vous recevez la télé par une antenne râteau sur l'un de vos postes.
- **NON**, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

### Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 7 chaînes analogiques ou moins : avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, vous devrez ef-

fectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées, afin d'améliorer leur couverture.

### Quand ?

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche : cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service.

**Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur :**

**<http://www.tousaunumerique.fr/>  
ou en téléphonant au 0 970 818 818.**





## Le recensement 2011 à Ardon du 20 janvier au 19 février



Le recensement de population de 1801 préparé par Lucien Bonaparte et Jean-Antoine Chaptal a été le point de départ d'une série de recensements effectués - avec plus ou moins de régularité - tous les cinq ans jusqu'en 1946. Depuis, les recensements ont été organisés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) jusqu'en 1999, et sous une forme rénovée depuis 2004.

Le **recensement de la population en France** permet d'établir le nombre d'habitant légal de chaque commune française. Ce nombre est indispensable à l'application de 351 articles législatifs de 28 codes différents. En particulier, il permet le calcul :

- de la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'une commune, élément essentiel de ses ressources financières ;
- du nombre de conseillers municipaux ;
- des indemnités versées aux maires et adjoints au maire.

Ce nombre est également nécessaire à la gestion des communes pour :

- la détermination du mode de scrutin ;
- les implantations d'officines de pharmacie et des débits de tabac ;
- les barèmes de certaines taxes (la publicité, les jeux, les spectacles, les débits de boissons) ;
- la réglementation de l'affichage urbain.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement est confidentiel. Il respecte les procédures approuvées

par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

- Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.
- Les réponses sont strictement confidentielles.

Ardon étant une commune de moins de 10 000 hab. l'enquête de recensement exhaustive a lieu tous les 5 ans.

### Mode opératoire

Ce sont les agents recenseurs, des agents publics recrutés par le maire qui sont responsables de la collecte des informations. Ils ont tous reçu une formation, dispensée par la commune et l'INSEE. Ils disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire qui officialise leur fonction. Ils sont tenus au secret professionnel.

Les agents recenseurs visitent chaque foyer choisi pour être recensé à

partir du 20 janvier 2011, et déposent au domicile concerné les documents suivants :

- Feuille de logement ;
- Bulletin pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ;
- Notice d'information sur le recensement et sur les questions courantes que les citoyens peuvent se poser.

L'agent recenseur peut aider au remplissage des questionnaires. Ceux-ci seront récupérés lorsqu'ils seront remplis. L'enquête de recensement dure 4 ou 5 semaines. **Participer au recensement est un acte civique. C'est aussi une obligation selon la loi du 7 juin 1951 modifiée.**

### Appel à candidature pour 2 agents recenseurs à Ardon

... dans le cadre du recensement national organisé par l'INSEE.

#### Description du poste :

Etre majeur, disposer d'un véhicule, connaître Ardon (centre bourg et les écarts)

- Durée de la mission : **du 20 janvier au 19 février 2011.**

- Rémunération : indemnité forfaitaire.

Présenter sa candidature **avant le 10 novembre 2010** à la mairie d'Ardon.



• **Le Conseil Municipal d'Enfants en visite à l'Assemblée Nationale**



Après un pique-nique sur le champ de Mars sous un soleil de plomb, les enfants du CME (Conseil Municipal d'Enfants) se sont rendus à la tour Eiffel. Du haut de la tour, ils ont pu admirer les magnifiques panoramas et perspectives sur

notre capitale.

Tous se sont ensuite dirigés vers l'Assemblée Nationale (Palais Bourbon), où ils ont été accueillis par Olivier Carré, député de notre circonscription du Loiret, qui s'est absenté une dizaine de minutes de la réunion des finances à laquelle il assistait, pour expliquer et commenter le travail des députés au sein de l'Assemblée.

Une conférencière chevronnée a ensuite pris le relais et guidé le groupe à travers les différentes salles, dont la bibliothèque (splendide !!!), et la salle des Pas Perdus où les députés croisent souvent les caméras des journalistes. Dans l'hémicycle, Luc Chatel (Ministre de l'éducation Nationale) a présenté un texte de loi visant à faire diminuer l'absentéisme à l'école.

• **Inauguration des Dolines de Limère**

Le Conseil Général du Loiret a inauguré le 26 juin, le parc départemental des Dolines de Limère à Ardon. Le nom de ce parc, situé aux portes sud de l'agglomération orléanaise, tient à l'une de ses caractéristiques originales : la présence d'un réseau



d'eaux souterraines en contact avec la surface via plusieurs «dolines», des entonnoirs naturels des eaux de pluie creusés dans les couches géologiques calcaires.

Ce lieu protégé et aménagé permet aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de découvrir un joli petit morceau de Sologne.

Cet espace naturel sensible acquis dès 1984 présente :

- De larges allées et des chemins plus discrets qui incitent à la flânerie et à la découverte de la nature.

La journée s'est déroulée sans soucis et dans la bonne humeur générale. En bref ce fut un succès !

• **20<sup>ème</sup> édition de Berdigne Berdigne à Tigy**

Qui a dit que l'histoire et le passé de nos campagnes n'appartenaient pas au patrimoine, fût-il rural ?

**Dimanche 5 septembre, Tigy** avait l'honneur de recevoir la 20<sup>ème</sup> édition de cette grande fête de la Sologne. Et pour en marquer l'importance, l'UCPS avait prévu un grand défilé des 20 communes qui avaient reçu cette manifestation depuis 1991. Chaque délégation avait réalisé une grande banderole végétale, la nôtre fut très belle !

Ardon avait dignement réuni une délégation de 12 membres, qui a défilé en chantant cet impérissable tube de 2008 «Y'a une fille dans l'bourg d'Ardon». Ce fut un succès, repris le soir même en ouverture du 19-20h de France3 ... Ce fut une belle fête, plein de monde dans un village sympa.



**AGENDA DE OCTOBRE À DÉCEMBRE**

**Lundi 4 octobre**

Réunion du Conseil Municipal

**Dimanche 17 octobre**

2<sup>ème</sup> Catch Musical

16h Structure

**Lundi 15 novembre**

Réunion du Conseil Municipal

**Dimanche 21 novembre**

Randonnée

les « chemins d'automne »

**Samedi 11 décembre**

- Déchetterie : collecte des produits toxiques

- 16<sup>ème</sup> festival « la saison du Clown »

18h30 salle de l'Ardoux

**Lundi 13 décembre**

Réunion du Conseil Municipal

**Vendredi 24 décembre**

Messe de la nuit de Noël

19h église d'Ardon

- Une boucle de promenade spécifique pour personnes à mobilité réduite.
- Près de 63 hectares de clairières et de bois composés de bouleaux, chênes, châtaigniers et résineux fréquentés par 65 espèces d'oiseaux et divers mammifères.
- Des fleurs sauvages parmi les plus raffinées de Sologne.
- Des tables et bancs en bois pour pique-niquer...

Bienvenue au parc des Dolines de Limère à Ardon qui est désormais offert à tous les amoureux de la nature.